Droits d'inscriptions, documents à fournir et cotisation pour l'année scolaire 2023-2024

221 €	
Elèves de + de 18 ans (nés avant le 15/10/2005)	- Carte d'identité ou passeport + photocopie

89 €	
Elèves de 12 à 18 ans (nés entre le 15/10/2005 et le 31/12/2011)	- Carte d'identité ou passeport + photocopie
Étudiants de plus de 18 ans étudiant en Communauté Française	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Attestation de fréquentation scolaire ou carte d'étudiant 2023-2024

Gratuit	
Élèves de moins de 12 ans (nés après le 31/12/2011)	- Carte d'identité ou passeport + photocopie
Étudiants de + de 12 ans encore inscrits en primaire	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Certificat de fréquentation de l'enseignement primaire 2023-2024
3ème enfant de la famille inscrit en académie (le plus jeune)	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Composition de ménage récente - Annexe H5 des 2 autre enfants inscrits en académie 2023-2024
Personne bénéficiant d'un revenu d'intégration	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Attestation CPAS datée et signée de septembre 2023
Enfant à charge d'une personne bénéficiant d'un revenu d'intégration et ayant le statut de chef de ménage	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Composition de ménage récente - Attestation du C.P.A.S. signée et datée de septembre 2023 - Attestation de la caisse d'allocations familiales du parent attributaire des allocations familiales
Chômeur complet indemnisé	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Numéro national - Attestation de l'ONEM /CAPAC / Syndicat, datée de début octobre 2023
Enfant à charge d'un chômeur complet indemnisé chef de ménage	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Nom, prénom et numéro national du parent chômeur - Composition de ménage récente - Attestation de la caisse d'allocations familiales du parent attributaire (qui ouvre le droit) aux allocations familiales - Attestation de l'ONEM / CAPAC/ Syndicat du parent au chômage
Elève handicapé	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Attestation du Service PHARE (Bruxelles) ou du SPF Sécurité sociale de l'AViQ (Wallonie)
Enfant à charge d'une personne handicapée (ou d'un parent handicapé)	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Composition de ménage récente - Attestation du SPF Sécurité sociale de l'AViQ (Wallonie) ou du Service PHARE (Bruxelles)
Pensionné sous statut GRAPA	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Attestation de l'Office National des Pensions
Demandeur d'emploi en période de stage d'attente	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Attestation du FOREM, d'ACTIRIS ou du VDAB
Etudiant en humanités artistiques en Communauté Française	- Carte d'identité ou passeport + photocopie - Attestation d'inscription en Humanités Artistiques (2022-2023)

Soutenez nos projets en devenant membres de notre ASBL **"Gestes et Création"**
Cotisation individuelle : 16€ - Cotisation familiale : 27€